



Faux contrat et harcèlement morale

Par **Sarah28**, le **24/05/2010** à **17:22**

Bonjour, rn nje vous raconte mon histoire j'ai ete employée au sein d une societer en qualité de vendeuse , je travaillai durant toute la semaine effectuais 47.5 HEURES par semaine sans jours de congés sans pause dejeuner ; mes horaires etait 13H 20H DU LUNDI AU VENDREDI ET LE SAMEDI 10H 20H AVEC 1 demi heure de pause . J'ai commencer chez eux le 6 MARS 2010 et je suis parti le 27 AVRIL 2010 . rnrnLa cause:rnrnLe premier mois j'ai percu mon salaire en éspece pretextant que je n'est pas donner les photocopier de mes papier pour éffectuer mon contract alors que je les ai transmis le 20 du mois de mars, ce n'est pas tout ce salaire je l'ai percu en 3 fois sans reçu , mais encore dans la societer nous etions 2 equipe partager en deux une le matin de 7 A 13H ET la deuxieme equipe c'etait la mienne 13H 20H le samedi ont travaillaient tous ensemble et fesai 10H 20H ;rn avant mon arriver il y avait deja d 'autres employer qui était dans la societer depuis plus de 3 mois , le tout sans contrat de travaille , le probleme c'est que lorsque nous parlions au responsable du magasin il nous disait vous inquietez pas vos contrats vous les aurez bientot occupées vous du chiffres a faire!!!!rnrnrnCependant moi j'avais beusoin d 'un contrat pour un logement dans paris j'ai plusieurs fois relancer mon responsable en lui disant que ce n'est pas normale , j'aimerai avoir mon contrat je travaille de bonne volonté je suis une tres bonne vendeuse , il me répondais que oui c'est vrai et me disait d attendre quelques temps; un beau jour j'ai fini par lui dire svp j'ai rdv ce soir avec le proprietaire de mon logement j'aimerai savoir ce qu il en ai est ce que je suis en cdi chez vous est ce que je pourrai avoir des réponses et des documents congres qui montrera que je travaille bien dans votre societer !!!rnrnLe lendemain il ma dit de me rendre a un magasin qui leur appartenais et de me rendre au 1 ER etage ou ce trouvais le comptable je me suis rendu par mes propre moyens au bureau du comptable j'ai donc ete sur place et j'ai demander un certificat de travaille prouvant que je travaille bien au sein de leur societer une fois effectuer le soir meme apres mon travaille je me suis rendu sur place pour la visite de mon appartement. j'ai rendu mes documents j'ai visiter le logement puis je suis reparti le lendemain mon proprietaire me rapel et me dit apres la verification des document je vous informes que le

Par **Sarah28**, le **24/05/2010 à 17:40**

etant surprise a la fois et enerver , car j'avais le presentiment que ce papier ne suffisait pas j'ai rapeller mon responsable lui expliquant ce que mon proprietaire m 'avais dit la réponse que j'ai eu!!!

Nous avons changer de bureau et le numeros de telephone ne fonctionne plus

J'ai rien dit j'ai insister et je lui ai dit ecoute il me faut mon contrat de travaille je travaille chez vous depuis 1 mois et demi j'aimerais savoir ou j'en suis! rn il fini par me dire OK demain tu retourne au siege et une fois la bas tu dit au comptable de me téléphoner ! arriver sur place je fini par téléphoner a mon compte a mon patron en lui passant mon reponsable. IL fini par racrocher et rnme dit je vais te faire ton contrat !

rn il fini par le rédiger , l'imprime et le signe je signe a mon tour il fait une photocopie garde l'originale et me transmet le double. rn je repart accompagner d une de mes collegue ! elle me questionne et me demande alors tu l'as eu ton contrat? j'ai dit OUI enfin mais je ne me rejus pas trop car vu que le doute mais rester suite au certificat , en route pour le boulot arriver sur place , mon responsable netais pas la cetais son frere , je commence mon travaille la nouvelle ce propage de la bouche de ma collegue , et les reaction explose , une de mes collegue prise de rage ce dirige vers le frere au responsable et lui dit !!! Comment ca elle a reçu un contrat et pas moi moi qui travaille depuis plus de 3 mois chez vous mais c'est le monde a l'envers ! Je ne lui en veux qu a motier car elle etait dans ces droits !!!

L'autre souci c'est que la nouvelle fini par arrivé au téléphone de mon responsable transmis par son frere , il arrive enerver et je suis en plein travaille avc mes clientes que je conseil en cabine la tension monte l'esprit d equipe a changer ! et j'entant de toute facon je vais la virer , je m'en fou ect...

le soir meme il me demande de l'attendre je fini par ballayé fini de renger les vetements qu il me reste . Et une fois le magasin fermer me demande de lattendre devant! et me prend a pars en me disant (TU TE PREND POUR QUI TU VEUX ME FAIRE LA REVOLUTION DANS MON MAGASIN HEIN!!! Je lui répond comme ca je n'est pas le droit d 'avoir des documents attestant que je travaille dans votre societer) IL ME DIT SI MAIS JE NE VOULAIS PAS VOUS FAIRE DE CDI JUSQUA L obtention d un papier. DU CHARABIA FINISANT PAR ME DIRE que DEMAIN TU Cest CE QUE TU VA FAIRE TU VA ME RAPPORTER LE DOCUMENTS ET JE VAIS LE DECHIRER DEVANT TES COLLEGUE , j'ai dit comment ca?) a mon avis il s'avais qui etait en faute . Je fini par partir en disant ok ; Le lendemain jarrive au travaille cest encore sont frere qui est au boulot je lui explique et lui dit de toute maniere je nest pas le document il est deja chez mon proprietaire ; depuis ce jour les harceleament morale n'arretai pas , je fini par craquer et je pars ecrivaint que j'ai quitter la societer le 22avril A 15H ;